



Probleme avec un ancien proprietaire pour la lavage d'une moquett

Par **clarinett**, le **02/06/2008** à **21:36**

bonjour,rnrnj'ai reçu une assignation devant le tribunal de lille par mon ancienne propriétaire a qui je louais un appartement par l'intermédiaire d'une agence. j'ai déménagé il y a 7 mois. un nouveau locataire nous a succédé et est resté dans l'appartement 3 semaines prétextant des brulures dans les yeux car soit disant la moquette que nous avons shampooiner a été mal fait. ce dernier a poursuivit la propriétaire en justice et cette dernière fait de meme avec nous,rnun état des lieux de sortie a été fait en bonne et du forme sans aucun probleme, pourquoi aujourd'hui on nous attaque, s'il ya une agence, ca doit bien servir a éviter ce genre de probleme non ! de plus cette histoire dure depuis novembre et nous avons été averti seulement la semaine dernière par visite d'un huissier a notre domicile, c'est inadmissible et lamentable, quelle communication, que faire ?rnrnmerci